

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Monsieur le Président du Syndicat
Intercommunal d'Assainissement
de l'Anzeling

3 bis, rue de France
57320 BOUZONVILLE

Dossier suivi par : **Romain DECCO**
Tél. : 03 87 28 30 84
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/CP ASPE-L13

À l'attention de Monsieur Serge LAURENCE

**Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux
normes du système d'assainissement de Férange
à EBERSVILLER
Accord avant le délai de 2 mois**

Metz, le 1^{er} septembre 2015

PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur le Président,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8
du code de l'environnement relatif à :

**La mise aux normes du système d'assainissement de Férange sur la commune de
Ebersviller**

pour lequel un récépissé n° 57-2015-00064 vous a été délivré en date du 20 juillet 2015,
j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du
présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la
mairie de la commune de EBERSVILLER où cette opération doit être réalisée pour affichage
pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le
site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de
déclaration sera consultable en mairie.

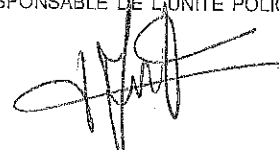
Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le
tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de
un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie pour information :

- ECOLOR
7 place Albert Schweitzer 57930 FENETRANGE
- MATEC
18 Bd Paixhans 57000 METZ
- ONEMA – B.LABIGAND
- Mairie d'ÉBERSVILLER
11 rue Principale 57320 ÉBERSVILLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER